

# Accueil et accompagnement

## Étudiants en situation de handicap



### Universités & Écoles

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
 Université Paris 2 Panthéon-Assas  
 Université Sorbonne Nouvelle (ex-Paris 3)  
 Sorbonne Université : Faculté des Lettres  
 (ex-Paris Sorbonne - Paris 4)  
 Université de Paris  
 (ex-Paris Descartes - Paris 5 et ex-Paris Diderot - Paris 7)  
 Sorbonne Université :  
 Faculté de médecine - Faculté de sciences et ingénierie  
 (ex-Pierre et Marie Curie - UPMC - Paris 6)  
 Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis  
 Université Paris Dauphine-PSL

**Université Paris Nanterre**  
 (ex-Nanterre - Paris 10)

Université Paris-Saclay  
 (ex-Paris-Sud - Paris 11)

UPEC Université Paris-Est Créteil  
 (ex-Paris-Est Créteil Val-de-Marne - Paris 12)

Université Sorbonne Paris Nord - Paris 13

Université Gustave Eiffel  
 (ex-Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM - Paris 14)

UVSQ - Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Université d'Évry - UEVE  
 (ex-Évry Val-d'Essonne - UEVE)

CY Cergy Paris Université  
 (ex-Cergy-Pontoise)

Conservatoire national des arts et métiers - CNAM

École des hautes études en sciences sociales - EHESS

École nationale des chartes

École normale supérieure Paris-Saclay - ENS Paris-Saclay  
 (ex-ENS Cachan)

INALCO - Institut national des langues et civilisations orientales

## Université Paris Nanterre

### Page

<b>1</b> Vos interlocuteurs	2
Structure	2
Chargé-e d'accueil	3
Permanences	3
Modalités d'une 1 <sup>re</sup> prise de contact	3
<b>2</b> Accompagnement pédagogique	4
Aides humaines	4
Aides techniques	4
Organisation au sein de chaque UFR	4
Modalités d'aménagement des examens	4
Bibliothèques	5
<b>3</b> Médecine préventive	6
<b>4</b> Orientation et insertion professionnelle	6
<b>5</b> Vie pratique	10
Accessibilité du cadre bâti et circulation	10
Transports	11
Hébergement	13
Restauration	15
Accompagnement	15
Aides financières	16
<b>6</b> Vie étudiante	17
Activités associatives et culturelles	17
Activités physiques et sportives	19
<b>7</b> Solidarité et sensibilisation	19
<b>8</b> Politique handicap	20
<b>Infos plus</b>	20



# Université de Paris Nanterre

www.parisnanterre.fr

## 1 Vos interlocuteurs

### ✓ Nom et localisation de la structure

SERVICE HANDICAPS ET ACCESSIBILITÉS

Bâtiment Jean Rouch - Salle R 05

200, Avenue de la République 92001 Nanterre Cedex

### ✓ Présentation de la structure

**Le Service handicaps et accessibilités**, qui dépend du Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP), en liaison avec le Service universitaire de médecine préventive (SUMP) **a recensé et suivi 798 étudiants en situation de handicap pour l'année 2018/2019** (soit une progression moyenne annuelle de l'ordre de 10 %).

**Le rôle du service, qui est composé de 3 personnes, est d'accueillir, informer et conseiller les étudiants handicapés**, tout en menant des actions d'accompagnement afin d'aider les étudiants dans leurs études et favoriser leur intégration sur le Campus. Sa mission est la mise en œuvre de la **loi du 11 février 2005, relative à « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »** et l'application de la **Charte université handicap** signée en septembre 2007 et reconduite le 19 avril 2012, sur l'accessibilité, la scolarisation et l'insertion professionnelle des étudiants handicapés.

**Pour accomplir son rôle, il propose un ensemble de services** aux étudiants présentant un handicap, notamment :

**1) l'aménagement des études et mesures d'accompagnement** (temps majoré, secrétariat, preneur de notes, adaptation de sujets d'examen, mise à disposition d'un équipement informatique spécifique,...), en lien avec les équipes pédagogiques, les référents handicaps des UFR (Unité de formation et de recherche) et le médecin en chef en charge des étudiants en situation de handicap ;

**2) la possibilité de bénéficier de l'accompagnement d'une auxiliaire de vie universitaire** (auxiliaire d'aide polyvalente) ;

**3) l'accompagnement administratif à la constitution des dossiers MDPH** (Maison départementale des personnes handicapées), en liaison avec le médecin en charge des étudiants en situation de handicap et l'équipe « plurielle » interne à l'université ;

**4) le tutorat étudiant spécifique**, que ce soit méthodologique ou pédagogique, à raison de 10 heures par étudiant ;



# Université de Paris Nanterre

[www.parisnanterre.fr](http://www.parisnanterre.fr)

**5) l'accompagnement à l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap** et l'information sur la législation en matière de travailleur handicapé. Il est mis en place un accompagnement commun à la recherche de stage et à l'insertion professionnelle des étudiants et jeunes diplômés en situation de handicap, et ce, en collaboration avec les services compétents de l'université : SCUIO-IP, Service de la formation continue (SFC). Il est proposé un travail sur le projet personnel et professionnel, dès la première année de licence, l'acquisition des techniques de recherches de stage et d'emploi (lettre de motivation, CV, atelier de mise en situation à l'entretien d'embauche,...), la mise en relation avec un réseau d'entreprises et de collectivités territoriales sensibilisées à la question du handicap.

<https://suio.parisnanterre.fr/handicaps-et-accessibilites>

## ✓ **Nom des chargés d'accueil**

Équipe de la Mission Handicap :

- **Mahmoud KÉKOUCHE**, responsable du Service handicap et accessibilité (SHA),  
Tél. : 01 40 97 58 79 - [mkekouch@parisnanterre.fr](mailto:mkekouch@parisnanterre.fr)
- **Marie-Anne HÉRELLE**, assistante du Service handicap et accessibilité (SHA),  
[mherelle@parisnanterre.fr](mailto:mherelle@parisnanterre.fr)
- **Françoise BRASSELEUR-GEORGES**, assistante du Service handicap et accessibilité (SHA),  
[fbrasseleur@parisnanterre.fr](mailto:fbrasseleur@parisnanterre.fr)
- **Hassana OUTALEB**, assistant du Service handicap et accessibilité (SHA),  
[houtaleb@parisnanterre.fr](mailto:houtaleb@parisnanterre.fr)

Bureau : Salle R05 au Rez-de-chaussée du Bâtiment DD

Cette équipe peut également être contactée à l'adresse suivante :  
[servicehandicap@liste.parisnanterre.fr](mailto:servicehandicap@liste.parisnanterre.fr)

## ✓ **Permanences**

Du lundi au vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30

## ✓ **Modalités d'une première prise de contact**

Prise de rendez-vous avec le médecin universitaire pour l'évaluation des besoins en termes d'aménagement d'études et d'exams :

**Service de médecine préventive**

Université Paris Nanterre

**Bâtiment Clémence Ramnoux, bureau E05, Rez-de-chaussée**

Tél. : 01 40 97 75 33 - Courriel : [medecine-preventive@liste.parisnanterre.fr](mailto:medecine-preventive@liste.parisnanterre.fr)

Pour tout renseignement relatif à la scolarisation et aux aménagements :  
[servicehandicap@liste.parisnanterre.fr](mailto:servicehandicap@liste.parisnanterre.fr)



## 2 Accompagnement pédagogique

*Suite à l'évaluation des besoins par la structure d'accueil, un plan personnalisé d'accompagnement de l'étudiant handicapé (PAEH) est élaboré en concertation avec l'équipe plurielle (Commission handicap), notamment en liaison avec le service médical de prévention et de promotion de la santé et les équipes pédagogiques. Ce plan peut comprendre les éléments suivants :*

### ✓ Aides humaines

Preneur de notes, secrétaire d'examen, accompagnateurs pédagogiques et tutorat, aide au travail en bibliothèque dans une salle informatique adaptée, interprétariat en langue des signes française (LSF), codeur LPC, lecteur/lectrice, etc.

### ✓ Aides techniques

#### Mise à disposition de matériel adapté :

- **Équipement individuel** : dictaphone, ordinateur portable, logiciels de synthèse vocale (audio-description), télé-agrandisseur, imprimante en braille, four thermo relief, boucles magnétiques portatives,
- **Équipement collectif** : rampe d'accès amovible, chaise de mise à l'eau en piscine, lève-personne pour le transfert toilette, fauteuil roulant et béquilles, entre autres.

### ✓ Organisation au sein de chaque UFR

- **Correspondant administratif et pédagogique** : Un correspondant handicap pour chacune des composantes et des 8 UFR (Unité de Formation et de Recherche) de l'Université Paris Nanterre assure le suivi des étudiants en situation de handicap pour l'organisation des examens et les informe des aspects pédagogiques.
- **Enseignant référent** : Un enseignant référent assure un encadrement sur demande expresse de l'étudiant (valide et moins valide) par rapport à son parcours d'études et aux débouchés professionnels.

### ✓ Modalités d'aménagement des examens

Le service handicap constitue un service d'appui pour l'organisation des épreuves pour les étudiants à besoins spécifiques.

- **Aide à l'organisation des examens de contrôle continu ou terminal, en collaboration avec les référents et secrétariats** : 300 épreuves d'examens organisées par an (mise à disposition de secrétaires, prêt de matériel adapté, aide à la réservation de salles et la surveillance des épreuves, si la situation médicale l'exige).

#### ○ **Coordination et animation d'un réseau de correspondants handicap** :

Coordination et animation d'un réseau de correspondants handicap (référents pédagogiques) dans les composantes de l'université et co-organisation des examens : 2 réunions techniques, d'information et de pilotage par an.



# Université de Paris Nanterre

www.parisnanterre.fr

## ✓ Les bibliothèques

○ **Le Service commun de la documentation (SCD)** de l'Université de Paris Nanterre est composé :

- ▶ d'une grande Bibliothèque Universitaire,
- ▶ de quatre bibliothèques intégrées,
- ▶ de dix bibliothèques associées (les bibliothèques d'UFR).

○ **La Bibliothèque Universitaire** est organisée autour de larges salles thématiques : **Droit et Science politique, Sciences sociales, Sciences humaines, Sciences économiques et Gestion, Langues et littératures.**

La Bibliothèque Universitaire a été conçue par les architectes Albert et Maroti et inaugurée en 1971. Elle offre sur ses 9 000 m<sup>2</sup> de surface alloués à l'accueil du public, l'essentiel de ses collections en libre accès et 1 450 places assises. Depuis 2011, la Bibliothèque Universitaire s'est engagée dans un vaste programme de rénovation de ses espaces et de ses services en vue de son adaptation aux nouvelles attentes du public (réf. Learning Center). A chaque coin d'accueil, vous trouverez des personnels de bibliothèque pour vous orienter.

**Au sein même de la bibliothèque, se trouve la salle Informatique adaptée. Il s'agit d'un espace de travail réservé aux étudiants en situation de handicap inscrits auprès du service handicap** et reconnu par la médecine préventive en tant qu'étudiants à besoins spécifiques. Les étudiants peuvent utiliser les ordinateurs mis à leur disposition en fonction de leurs besoins, par exemple, mettre au propre leurs cours, rédiger un mémoire, effectuer des recherches de documents sur la base de données documentaires et bénéficier du dispositif de prêt à distance de livres (PEE : Prêt aux étudiants empêchés), périodiques et revues à la Bibliothèque Universitaire (BU). Les étudiants déficients visuels peuvent faire des impressions de documents en braille, entre autres.

**Cette salle est située au rez-de-chaussée de la Bibliothèque, Bureau R08 bis** (au niveau de l'accueil prêt).



## 3 Médecine préventive

Une équipe pluridisciplinaire accueille, écoute, informe les étudiants, dans le respect du secret professionnel, et leur propose des consultations gratuites sur rendez-vous. Elle délivre des attestations relatives à la pratique sportive, organise des actions de prévention et de promotion de la santé.

Pour les étudiants handicapés, les médecins de ce service, désignés par la CDAPH (MDPH du 92), donnent un avis sur les demandes de temps majoré, d'aménagements ou aides aux examens et concours effectuées par l'étudiant. La notification des aménagements sera faite par l'autorité administrative sur la base de cet avis médical et de l'équipe plurielle (commission handicap).

Service universitaire de médecine préventive (SUMP)

**Bâtiment Clémence Ramnoux, bureau E05, Rez-de-chaussée**  
**Premier bâtiment sur votre gauche en sortant de la gare.**

Une équipe pluridisciplinaire accueille, écoute, informe les étudiants de Paris Ouest, dans le respect du secret professionnel et leur propose des consultations gratuites sur rendez-vous\* en :

- Médecine générale,
- Aide à la contraception,
- Sevrage tabagique,
- Psychologie clinique.

\* ATTENTION : la prise de rendez-vous s'effectue uniquement sur place ou par téléphone.

Médecin directeur : Docteur Mylène BOURENNANE, Tél. : 01 40 97 75 33

[medecine-preventive@liste.parisnanterre.fr](mailto:medecine-preventive@liste.parisnanterre.fr)

## 4 Orientation et insertion professionnelle

La **structure Handicap** travaille en étroite collaboration avec le Bureau Aide Insertion Professionnelle (BAIP), au sein d'un service commun SCUIO-IP (*Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle*), qui accompagne les étudiants dans la construction de leur projet professionnel, de la première année d'études à l'entrée sur le marché du travail.

Bureau Aide Insertion Professionnelle (BAIP)

[olivier.lartigaut@parisnanterre.fr](mailto:olivier.lartigaut@parisnanterre.fr) Tél. : 01 40 97 70 34

a) Partenariat avec les entreprises :

- Développement de partenariats avec des entreprises, ainsi que des associations favorisant l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap.



# Université de Paris Nanterre

[www.parisnanterre.fr](http://www.parisnanterre.fr)

## b) Parrainage professionnel :

Nous avons entrepris cette année, après la participation au projet «Univers'Emploi » mené par l'INS HEA, durant 2 ans, une concrétisation du projet de parrainage professionnel dans le cadre d'un partenariat avec l'INS HEA et la Mairie de Suresnes. Ce dispositif dénommé «Objectif emploi» a pour but d'accompagner 50 étudiants en situation de handicap pour permettre de développer leur «employabilité» et favoriser ainsi leur accès à l'emploi. Parmi les étudiants ayant bénéficié du parrainage professionnel, tous ont pu trouver un stage ou une alternance.

Ce projet est reconduit pour l'année prochaine, avec l'accompagnement de 60 étudiants, qui seraient motivés et préoccupés par la transition vers l'emploi en étant de niveau Licence 3 jusqu'au Master 2 et qui seraient intéressés par le « coaching professionnel » et un accompagnement par un référent professionnel. Les parrains sont issus de l'une des 20 entreprises ou collectivités partenaires du programme OBJECTIF EMPLOI. Ces tuteurs et tutrices professionnels seront au préalable formés (sur 3 journées) au handicap par l'INS HEA.



# Université de Paris Nanterre

[www.parisnanterre.fr](http://www.parisnanterre.fr)

## c) Forum emploi handicap :

Organisation d'un forum emploi handicap dit « Handicafé », le 19 mars 2019, en partenariat avec l'association nationale des étudiants la FEDEEH et l'association d'aide à l'emploi ADAPT.



Lors de cette rencontre, 61 étudiants ont rencontré les représentants de 25 entreprises privées et publiques (dont l'Université Paris Nanterre et la MAE/ CNRS) ainsi que 5 associations spécialisées ayant participé à ce projet de mise en relation professionnelle entreprises/ étudiants handicapés.

## d) Organisation d'actions spécifiques en matière d'aide à l'insertion professionnelle :

### • Ateliers professionnels :

Accompagnement à l'insertion professionnelle d'une dizaine d'étudiants en situation de handicap (ateliers individuels ou collectifs), avec l'aide du service commun SCUIO-IP et des chargés de l'insertion professionnelle : entretiens avec des étudiants en recherche de stage et/ou d'emploi, aide à la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation et aide méthodologique de recherche.





# Université de Paris Nanterre

www.parisnanterre.fr

## • Semaine pour l'emploi des personnes handicapées :

Organisation d'un atelier « Handy RH passe à la fac », le 13 novembre 2018, dans le cadre de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées en partenariat avec la MEF (Maison de l'emploi et de la formation) de Nanterre et l'AFIJ.

Divers ateliers pour enrichir les techniques de recherche d'emploi avaient été proposés aux 30 étudiants en situation de handicap de l'université qui avaient participé à l'événement. Ces ateliers avaient été animés par des professionnels du recrutement.

⇒ Du CV à la lettre de motivation en passant par la simulation d'entretien, les ateliers ont eu pour objet d'aider les étudiants à mieux élaborer leurs outils de communication auprès des entreprises.

⇒ Une mise en relation a été faite avec les différents partenaires (associations spécialisées, entreprises, institutions). Des actions particulières ont été menées pour les étudiants handicapés afin de développer les partenariats avec les institutions ou les entreprises pour leur trouver des stages auprès de grandes entreprises des Hauts-de-Seine (92).



### e) Partenariats (conventions) avec associations

Parmi ces associations, on peut citer :

- l'ATHAREP qui s'attache à promouvoir l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans les organismes publics de recherche, les universités et plus généralement dans la fonction publique.
- TREMLIN entreprises qui assure à l'étudiant handicapé un accompagnement individualisé dans sa recherche vers l'insertion professionnelle et qui accompagne aussi les entreprises dans la réalisation d'actions concrètes d'accueil, de formation et d'intégration de personnes handicapées dans leurs différents entreprises partenaires.

Un rapprochement est réalisé aussi auprès des structures telles que : La FEDEEH, l'ADAPT, ARPEJH, ALTHER, HANDPLOI, HANDI-UP, etc.



# Université de Paris Nanterre

www.parisnanterre.fr

## 5 Vie pratique

### ✓ **Accessibilité du cadre bâti et circulation**

Il est important de se faire connaître auprès de la structure Handicap de l'établissement d'enseignement supérieur avant même l'inscription administrative, afin d'évaluer les conditions d'accès et de circulation dans l'enceinte de l'établissement. Pour les étudiants à mobilité réduite, une visite du site est souhaitable durant le cycle terminal du lycée.

L'université Paris Oest est un établissement public à caractère culturel, scientifique et professionnel, qui est implanté sur trois sites :

1. **Le campus de Nanterre** : pour l'ensemble des formations des secteurs lettres et langues, arts, culture et information-communication, et techniques des activités physiques et sportives ;
2. **Ville d'Avray** : pour le secteur technologies industrielles ;
3. **Saint-Cloud** : pour les formations aux métiers du livre et à la communication audiovisuelle.

Le site de Nanterre, ainsi que les sites de Ville d'Avray et de Saint-Cloud sont accessibles et disposent de bâtiments avec ascenseurs et des toilettes adaptées au rez-de-chaussée. L'établissement est « handi-accueillant » de manière globale et surtout pour le handicap moteur et visuel, car la chaîne de déplacement est rendue accessible, ainsi que l'accès dans les salles et les amphithéâtres. Les étudiants qui présentent un handicap auditif bénéficient d'ores et déjà d'un accompagnement par des interprètes en langue des signes et des boucles magnétiques seront déployées et généralisées dans les salles et les amphithéâtres pour un meilleur confort d'écoute et de sonorisation. Un point d'attention est porté sur l'amélioration de la signalétique et sur le cheminement par la mise en œuvre de rails et bandes podotactiles (dalle d'éveil de vigilance) sur tout le campus.

**Info +**

*L'accès aux lieux publics des personnes aveugles accompagnées de chiens-guides ou d'assistance est défini par le décret n° 2014-362 du 20 mars 2014.*



# Université de Paris Nanterre

www.parisnanterre.fr

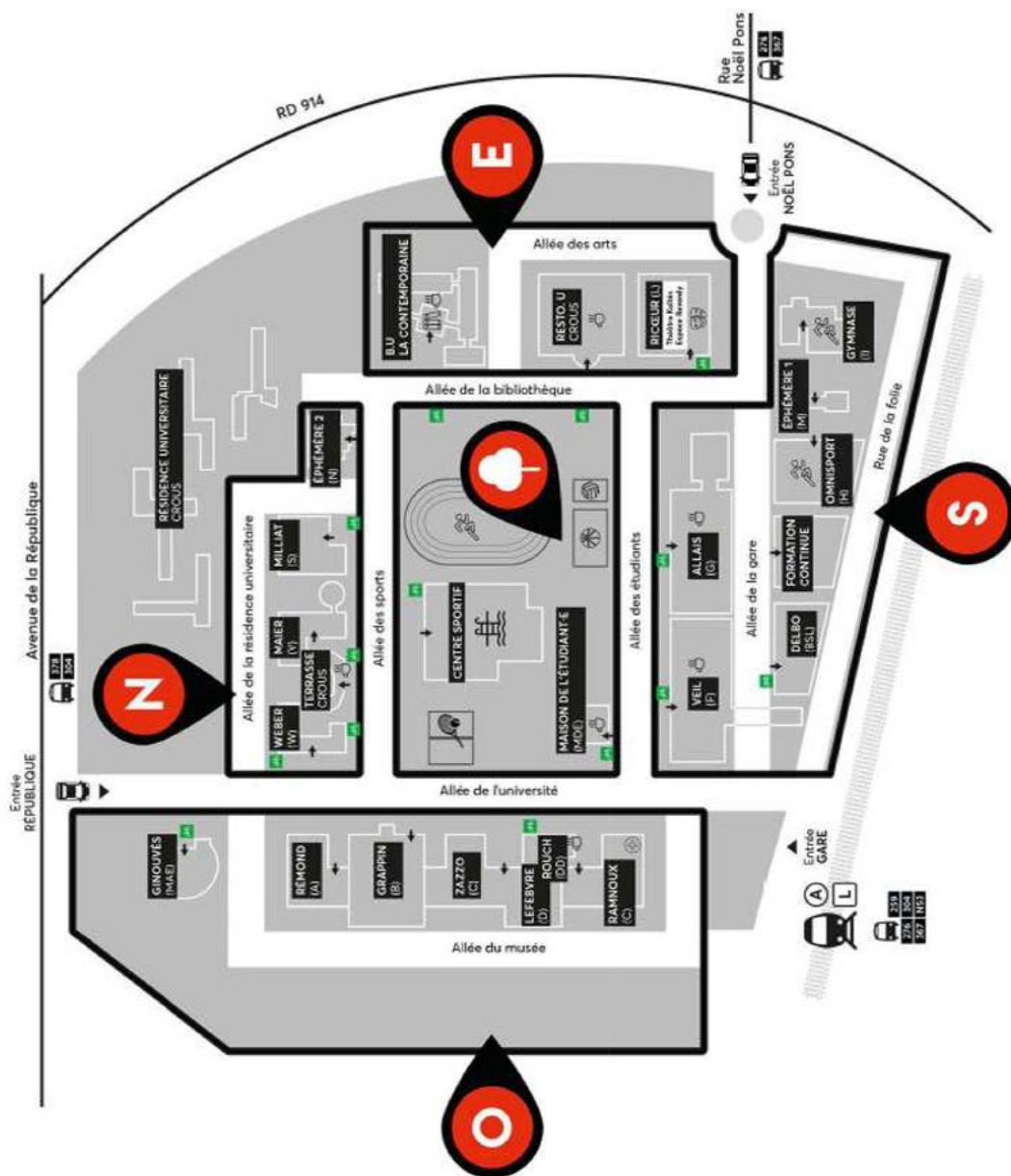
## 5 Vie pratique

### ✓ Transports

S'orienter vers l'établissement et télécharger le plan du campus :

<https://www.parisnanterre.fr/infos-pratiques/plan-du-campus-universite-paris-nanterre-188944.kjsp?RH=1297681702851>

## Plan du campus - Université Paris Nanterre



# Université de Paris Nanterre

www.parisnanterre.fr

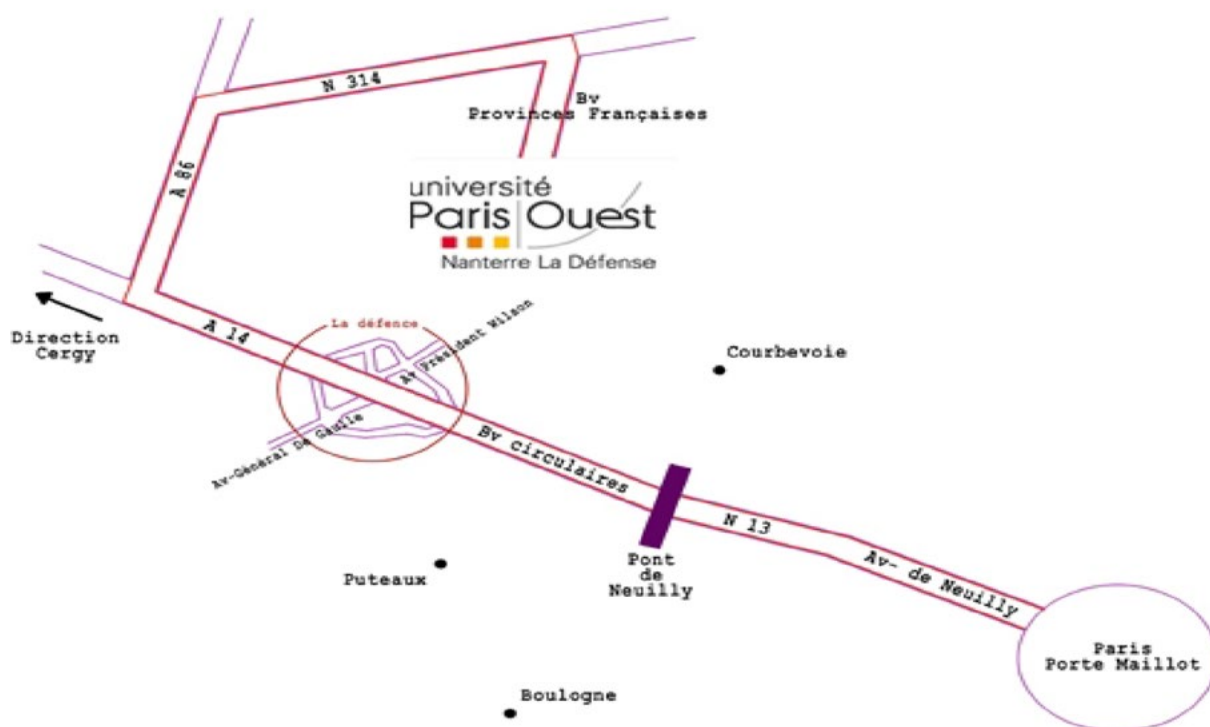
## 5 Vie pratique

### ✓ Transports



#### Accès Extérieur

Université Paris Nanterre  
200, avenue de la République  
92001 Nanterre cedex



#### Possibilité de disposer d'une place de parking sur le campus :

Il existe plusieurs places GIC (Grand Invalide Civil) devant tous les bâtiments, ainsi que sur les enceintes de parking et devant la bibliothèque universitaire. Une carte d'accès est délivrée aux bénéficiaires qui sont reconnus en situation de handicap (Personne à mobilité réduite) par la médecine préventive de l'université.



# Université de Paris Nanterre

[www.parisnanterre.fr](http://www.parisnanterre.fr)

## 5 Vie pratique

### ■ **Prise en charge d'un service de transport adapté ou d'un véhicule personnel**

Île-de-France Mobilités (anciennement STIF) a mis en place un service spécifique de transport de porte à porte pour les élèves et les étudiants en situation de handicap. Service collectif, il permet le transport groupé d'élèves et d'étudiants dans des véhicules de petite capacité et adaptés à leurs besoins. Le fonctionnement de ce service est défini en fonction des emplois du temps des usagers. Ce service requiert un avis favorable de la CDAPH.

**Formulaire de demande de transport à télécharger sur :**

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/transports-scolaires-adaptes-4/>

### ■ **Etudiants résidant en Seine-et-Marne (77)**

C'est le Conseil départemental qui organise les transports scolaires des élèves et étudiants handicapés. **Pour connaître les modalités de prise en charge :**

[www.seine-et-marne.fr/Solidarite/Handicap/Transport/Le-transport-adapte](http://www.seine-et-marne.fr/Solidarite/Handicap/Transport/Le-transport-adapte)

### ■ **Transports en commun : Forfait Améthyste**

Ce forfait annuel est réservé entre autres aux personnes handicapées sous conditions de ressources ou de statut résidant en Île-de-France. Il permet à son bénéficiaire de se déplacer de manière illimitée sur tous les modes de transport. Il est financé et distribué par les départements d'Ile-de-France, qui décident des conditions d'éligibilité et peuvent également demander une participation financière aux bénéficiaires.

Il faut déjà disposer d'une carte Navigo personnalisée ([www.navigo.fr](http://www.navigo.fr)). La demande de forfait Améthyste s'effectue ensuite auprès du Département ou du CCAS de la commune de résidence.

*Pour le département de Paris, ce forfait, appelé Navigo Emeraude Améthyste, est réservé aux personnes habitant à Paris depuis au moins 3 ans.*

### ■ **Service de transport collectif adapté : Dispositif PAM**

Il s'agit d'un service de transport spécialisé destiné aux personnes se trouvant dans l'incapacité d'emprunter les transports en commun ou pour lesquelles cela représente une pénibilité excessive. Ce service met à disposition des véhicules adaptés pour se déplacer en Ile-de-France quel que soit le motif du voyage. Il est proposé dans l'ensemble des départements franciliens.

Chaque département possédant son propre service PAM, il est nécessaire de faire une demande d'adhésion auprès de l'agence dont dépend le domicile du demandeur.

<https://www.vianavigo.com/accessibilite/service-PAM>

*Ce dispositif est destiné aux déplacements en lien avec des activités de loisirs, ou d'ordre professionnel et n'est donc pas un service de transport scolaire.*

Info +

Info +



## 5 Vie pratique

### ■ VIANAVIGO

Ce service informe les personnes en situation de handicap sur l'accessibilité des transports en commun d'Île-de-France. Il procure également une aide personnalisée pour concevoir un itinéraire.

<https://www.vianavigo.com/accueil>

### ✓ Hébergement

#### ■ Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS)

La demande de logement en résidence universitaire (et de bourse d'enseignement supérieur) est gérée par les CROUS et fait l'objet d'un dossier social étudiant, qui est un document unique. Cette demande s'effectue par internet entre le 15 janvier et le 15 mai. Il existe deux types de résidence universitaire :

- les résidences universitaires traditionnelles (chambres en structure collective) ouvrant droit au bénéfice de l'allocation de logement social (ALS - voir aides financières)
- les résidences conventionnées (studios) ouvrant droit au bénéfice de l'aide personnalisée au logement (APL - voir aides financières).

Les étudiants peuvent via le site [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr) faire une demande de logement (6 vœux sur 3 secteurs et 2 vœux par secteur).

#### CROUS de Versailles - [www.crous-versailles.fr](http://www.crous-versailles.fr)

Le CROUS de Versailles propose des logements adaptés pour personnes à mobilité réduite (sans service d'aide médico-sociale associé).

Responsable du service social du CROUS de Versailles : Mme Isabelle TRAN VAN CHUC  
[isabelle.tran-van-chuc@crous-versailles.fr](mailto:isabelle.tran-van-chuc@crous-versailles.fr) - Tél. : 01 39 24 52 50

#### Connaître les résidences universitaires de l'académie :

[www.crous-versailles.fr/\\_logement\\_90.htm](http://www.crous-versailles.fr/_logement_90.htm)

#### Connaître la résidence universitaire adaptée de Nanterre :

[www.fsef.net/index.php/etablissements/residence-pour-etudiants-handicapes/residence-universitaire-nanterre](http://www.fsef.net/index.php/etablissements/residence-pour-etudiants-handicapes/residence-universitaire-nanterre)

Le CROUS de Versailles propose également, en partenariat avec la Fondation santé des étudiants de France, 16 logements domotisés au sein de la RUA (Résidence Universitaire Adaptée de Nanterre). Une équipe d'AVS, AMP et aides-soignants y est présente 24h/24 et 7 jours/7 pour accompagner les étudiants en situation de handicap moteur dans les actes de la vie quotidienne. Une prestation médico-sociale (ergothérapeute, assistante sociale) complète ce dispositif qui vise à faciliter le parcours d'études et les projets de vie des étudiants dépendants.

#### Formuler une demande de logement adapté :

[www.crous-versailles.fr/logements/logements-proposes/logement-adaptés/](http://www.crous-versailles.fr/logements/logements-proposes/logement-adaptés/)

## 5 Vie pratique

### Formuler une demande de logement domotisé :

- ① [www.crous-versailles.fr/logements/logements-proposes/les-logements-domotises](http://www.crous-versailles.fr/logements/logements-proposes/les-logements-domotises)
- ② Contacter la [Fondation Santé des Etudiants de France](http://www.fondation-santé-étudiants.fr)  
Responsable : Sylvie Daigle - [rua.nanterre@fsef.net](mailto:rua.nanterre@fsef.net)

Résidence universitaire adaptée du Campus de Nanterre : Tél : 01 41 20 94 20

### ■ Associations de logement étudiant à but non lucratif

Les associations proposent des logements en résidence ou en foyer, à des tarifs (redevances) pouvant être assez contrastés mais se situant dans une moyenne de 450 euros. Il est généralement demandé des droits d'inscription (de 35 à 90 euros) et un dépôt de garantie qui peut être financé grâce à l'avance LOCA-PASS (voir aides financières). Des services, à nouveau assez contrastés (loisirs, culture, restauration) peuvent être proposés selon les structures. Les logements proposés ouvrent droit, le plus souvent, aux aides au logement (APL ou ALS - voir aides financières).

#### ➤ Association des résidences et foyers de jeunes : ARFJ

[www.arfj.asso.fr](http://www.arfj.asso.fr)

Les résidences et foyers s'adressent principalement aux jeunes âgés de 18 à 25 ans. Plus de 2000 lits sont proposés en Ile-de-France (à Paris et dans les Hauts-de-Seine).

Pour connaître les modalités d'accueil et établir un dossier, contacter chaque foyer.

#### ➤ Union nationale pour l'habitat des jeunes : UNHAJ [www.unhaj.org](http://www.unhaj.org)

Propose des solutions de logement et des services (emploi, info santé, restauration, sorties et loisirs) pour les jeunes de 16 à 30 ans. Il existe en Ile-de-France 27 structures. Pour connaître les modalités d'accueil et établir un dossier, contacter chaque foyer.

#### ➤ Union nationale des maisons d'étudiants : UNME [www.unme-asso.com](http://www.unme-asso.com)

Hébergement d'étudiants français et étrangers, de 16 à 25 ans, majoritairement des jeunes filles. Une fiche descriptive complète de chaque foyer est donnée.

Pour connaître les modalités d'accueil et établir un dossier, contacter chaque foyer.

### ■ Enseignes proposant des résidences étudiantes avec logements adaptés

#### ➤ STUDEFI (EFIDIS) [www.studefi.fr](http://www.studefi.fr)

Ce groupe propose des logements adaptés dans les Yvelines (Montigny-le-Bretonneux), l'Essonne (Massy, Orsay), les Hauts-de-Seine (Boulogne, Châtillon, Courbevoie, Ville d'Avray), la Seine-St-Denis (Aubervilliers, Le Raincy, Neuilly-Plaisance), le Val-de-Marne (Villiers sur Marne), le Val d'Oise (Cergy) et à partir de septembre 2018, en Seine-et-Marne (Noisiel).

Carole Coppolani : [ccoppolani@efidis.fr](mailto:ccoppolani@efidis.fr) (01 75 77 33 27)



## 5 Vie pratique

### › **FAC HABITAT** [www.fac-habitat.com](http://www.fac-habitat.com)

Association proposant des logements en résidence aux étudiants et jeunes de moins de 30 ans. Le site mentionne l'existence de logements pour étudiants à mobilité réduite mais il faut contacter les résidences individuellement pour connaître leurs modalités d'accueil exactes.

### ✓ **Restauration**

Les étudiants ont la possibilité de se restaurer au restaurant universitaire du CROUS implanté au sein du Campus.

**L'accès aux étages est possible par ascenseur** ; les étudiants qui rencontrent des difficultés (autres troubles de santé) ont la possibilité d'avoir accès à la salle de restauration située au rez-de-chaussée (au restaurant «Le Jardin»).

**Le bâtiment est accessible à chaque point d'entrée.**

⇒ **A signaler** : plusieurs points de restauration sont accessibles et ouverts plus largement durant la journée (amplitude horaire élargie) dans chaque bâtiment (Cafétéria, Restauration rapide, Camion CROUS Pizza,...).

### ✓ **Accompagnement**

Le CIDJ a développé le programme **HandiJeunes** destiné aux jeunes en situation de handicap. Une équipe de conseillers propose de nombreux services qui s'appuient sur un accompagnement sur mesure, une écoute personnalisée, des méthodes et des outils adaptés.

[www.cidj.com/handijeunes-aidez-les-jeunes-handicapes-a-etre-acteurs-de-leurs-choix/handijeunes-au-service-des-jeunes-et-des-familles](http://www.cidj.com/handijeunes-aidez-les-jeunes-handicapes-a-etre-acteurs-de-leurs-choix/handijeunes-au-service-des-jeunes-et-des-familles)

### ✓ **Aides financières**

Des aides financières sont octroyées aux étudiants, certaines d'entre elles au titre de leur handicap :

#### › **Bourse sur critères sociaux, aide au mérite**

Aides gérées par le CROUS. Un dossier social étudiant est à constituer. La démarche se fait entre le 15 janvier et le 15 mai auprès du CROUS de son académie. Ces bourses sont attribuées sur critères sociaux mais des années de droits à bourse supplémentaires peuvent être accordées sous certaines conditions et notamment celles liées à la situation de handicap.

#### › **Bourse GIVEKA**

La fondation GIVEKA aide financièrement des étudiants de nationalité française ou suisse ayant subi un accident ou contracté une maladie et éprouvant des difficultés financières pour entamer ou poursuivre des études supérieures (accomplies en France ou à l'étranger). La bourse peut également être utilisée pour financer les frais médicaux ou les dépenses de santé. Contacter le service social du CROUS de votre académie.





## 5 Vie pratique

### › Aide à la mobilité internationale

Aide gérée par le service des relations internationales de votre établissement.

› **Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour les moins de 20 ans, allocation aux adultes handicapés (AAH), prestation de compensation du handicap (PCH), autorisation de prise en charge par Mobilités IDF ou le Conseil départemental de certains frais de transport domicile-lieu d'études : aides gérées par la MDPH**

› **Aide à la compensation du handicap pour les étudiants en stage obligatoire** : gérée par l'AGEFIPH

<https://www.agefiph.fr/services-et-aides-financieres>

### › Aides au logement

■ La Caisse d'allocations familiales (CAF) verse, sous condition de ressources, deux types d'aides au logement qui ne sont pas cumulables :

\* **Aide personnalisée au logement (APL)** : Elle est versée directement par la CAF au bailleur et concerne la location de logements conventionnés.

\* **Allocation de logement à caractère social (ALS)** : L'ALS ne peut être versée que si le logement n'est pas conventionné.

■ Avance LOCA-PASS : C'est un prêt sans intérêt permettant à l'étudiant de financer le dépôt de garantie qui peut lui être réclamé lors de la location d'un logement.

<https://www.actionlogement.fr/l-avance-loca-pass>



## 6 Vie étudiante

### ✓ Activités associatives et culturelles

La mission handicap a aidé à la création en avril 2012 d'une association étudiante, baptisée **HANDIVERSITE**. Cette association des étudiants valides et moins valides a pour but de favoriser l'intégration sociale des étudiants en situation de handicap au sein de la communauté universitaire et du Campus de Nanterre. Elle intervient de manière complémentaire aux missions du Service Handicaps et Accessibilités de l'Université Paris Nanterre, dans différents domaines d'action :

■ Accessibilité aux loisirs culturels, artistiques et (handi)sportifs (sorties culturelles au théâtre des Amandiers à Nanterre, visite guidée au Louvre, pratique théâtrale avec la compagnie «Les Enracinées», etc.).

■ Intégration sociale (organisation de rencontres sur le Campus, sensibilisation des lycéens lors de journées portes ouvertes et parrainage des nouveaux étudiants).

■ Accessibilité au savoir (mutualisation des cours, point relais entre les étudiants, appel à bénévolat et pour le recrutement de preneurs de notes).

⇒ Pour en savoir plus, veuillez consulter le site dédié à l'association :

<http://handiversite.blogspot.fr/p/1.html>

Contact association : [handiversite@u-paris10.fr](mailto:handiversite@u-paris10.fr)

Les réalisations de l'association avec le soutien de la Mission Handicap de l'Université Paris Nanterre :

#### 1. Un week-end handisportif en septembre 2012

Le week-end à Chamonix est un projet étudiant ayant pour but d'amener des étudiants invalides à pratiquer des sports extrêmes. Ce projet a été mené de part et d'autre par l'association handiversité et l'association Dauphine Solidarité Handicap avec le soutien de la mission handicap de l'université de Paris Nanterre, ainsi que la Fédération des Etudiants en Dynamique avec un Handicap (FEDEEH).

Ce projet a rassemblé 19 personnes dont 9 étudiants en situation de handicap, 5 étudiants valides, ainsi que 5 accompagnateurs. Il était prévu que, lors de ce week-end, les étudiants puissent réaliser différentes activités, à savoir du parapente, du fauteuil tout terrain et une sortie en bateau sur le lac d'Annecy.

#### 2. Actions culturelles

En partenariat avec la mission handicap de la mairie de Nanterre et le théâtre des Amandiers, l'association Handiversité organise des sorties au théâtre. En effet, grâce à l'association « Accès culture », de nombreuses pièces de théâtre sont désormais accessibles aux non-voyants par le biais de l'audio-description. Ainsi, l'association Handiversité propose à ses membres de venir assister à une représentation théâtrale en audio-description tous les trimestres au théâtre des Amandiers à Nanterre.



## 6 Vie étudiante

### 3. Les journées de sensibilisation « handivalides »

Comme chaque année depuis sa création, en avril 2012, l'association Handiversité est un acteur important lors des journées handivalides au sein du Campus de l'université Paris Nanterre, car à cette occasion, les étudiants membres sont associés par le Service Handicap à toutes les activités et aux ateliers de sensibilisation aux différents types de handicap. C'est donc tout naturellement que l'association Handiversité prend part à ces journées d'action en faveur du handicap. Ainsi, ses membres s'investissent dans l'organisation des ateliers et participent à la sensibilisation du public universitaire (étudiants, personnels administratifs et enseignants). Cette volonté se traduit, par exemple, par la présence de l'un de leurs membres sur les ateliers sportifs, parcours en tandem ou d'obstacles pour les fauteuils manuels, sensibilisation à la technique de circulation en canne blanche ou bien initiation à la lecture en braille, repas à l'aveugle, entre autres animations.

### 4. Projet Handivoile aux Sables d'Olonne en partenariat avec l'EDHEC

La mission handicap et l'UFR STAPS ont souhaité monter un projet de **course croisière de voile** en collaboration avec l'EDHEC, qui s'est déroulé en mai 2014 aux Sables d'Olonne. Il s'agit du 1<sup>er</sup> événement sportif d'Europe, organisé en Vendée et qui est composé d'équipages des jeunes étudiants issus du monde entier.

Pour ce faire, il a été question de monter un équipage mixte, évoluant sur des monotypes, bateaux de type J80. Sur ce bateau (de 8 m d'envergure), ils ont pu trouver 3 étudiants valides (en filière sport adapté) ayant des notions de voile, et ce, pour encadrer 3 autres étudiants en situation de handicap, mais aussi en présence d'un enseignant et d'un skipper confirmé. Tous ces étudiants devaient savoir nager et être autonomes pour prendre part à ce trophée de la mer. L'aventure et ce défi handi-sportif a eu lieu du 25 avril au 4 mai 2014.

### 5. L'épicerie sociale et solidaire pour les étudiants en difficulté financière

Vous avez la possibilité d'acheter des denrées alimentaires et des produits de 1<sup>re</sup> nécessité à l'AGORAE de l'université Paris Nanterre, et cela, à une tarification minimale, soit avec une réduction de 80 % sur chaque produit.

Voici le lien pour en savoir plus sur ce programme d'aide :

<https://rsudd.parisnanterre.fr/aides-et-solidarite-epicerie-solidaire-agorae-810162.kjsp?RH=SERV>

**L'intérêt de cette initiative étant de renverser la relation d'aide, en ce sens que les étudiants handicapés viennent en aide à des étudiants valides qui sont en difficulté sociale et financière.**



## 6 Vie étudiante

### ✓ **Activités physiques et sportives**

Le SUAPS de l'Université propose des activités de natation accessibles aux étudiants en situation de handicap, si la nature du handicap est compatible avec ce type d'activité et sous réserve d'une autorisation explicite du médecin universitaire.

#### **Handi-Natation :**

Un enseignant, aidé des étudiants de la filière sport adapté (STAPS/APAS) dispense des cours de natation destinés aux étudiants en situation de handicap. Un siège ascenseur (de transfert) de mise à l'eau a été acquis à cette fin.

Horaires des cours de natation :

- Mardi 18h30 - 19h30
- Mercredi 16h - 17h30
- Jeudi 17h - 18h

## 7 Solidarité et sensibilisation

Les missions définies dans la première Charte université-handicap, signée en 2007, puis reprise et enrichie en 2012, portent notamment sur la sensibilisation autour du handicap en direction de la communauté universitaire (enseignants et étudiants). Ainsi, ont été mises en œuvre diverses actions de sensibilisation.

#### ○ **Projet de tutorat étudiant pour les lycéens handicapés :**

Développement de projets pour faciliter les liens Lycée/Université afin de favoriser la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur des jeunes handicapés. Soutien scolaire et aide à l'orientation via le projet de « tutorat étudiants » vers les lycéens, lequel sera proposé dans le cadre du programme PHARES (« Par-delà le handicap, Réussir des études supérieures »), en partenariat avec la FÉDÉEH, qui a été agréée comme Association Educative Complémentaire de l'Enseignement Public pour ce programme ; 8 élèves handicapés sont suivis chaque l'année (à raison d'un atelier collectif par semaine) par 4 étudiants tuteurs recrutés par l'université.

○ **Des enseignements sur le handicap et le sport adapté** (UFR STAPS filière sport adapté APAS) et le **dialogue interculturel sourd et entendant** existent et sont proposés par l'UFR SPSE, entre autres.

○ **A l'étude** : un projet d'enseignement de la LSF au sein du département de sciences du langage à l'UFR PHILLIA



# Université de Paris Nanterre

www.parisnanterre.fr

## 8 Politique handicap

Un schéma directeur pluriannuel en matière de politique de handicap est défini par chaque établissement d'enseignement supérieur. Il présente les diverses actions mises en place, notamment les mesures nécessaires à l'accueil et à la réussite des étudiants présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé.

**La loi ESR « Fioraso » du 22 juillet 2013** impose la création d'un schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap dans les établissements d'enseignement supérieur.

Ainsi, l'Université Paris Nanterre, en vue de donner une véritable cohérence liée à une approche globale et une réelle lisibilité de sa politique en matière de handicap, a décidé de décliner toutes ses actions en la matière dans le cadre d'un prochain schéma directeur pluriannuel handicap, qui sera validé en conseil d'administration pour 2016 et s'articulera autour des 5 axes suivants, faisant l'objet de 5 groupes de travail (techniques) distincts :

1. L'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap (Accueil, information, conseil et accompagnement)
2. L'accessibilité des locaux et des enseignements (Cadre du bâti, innovation,...)
3. L'information et la sensibilisation (sensibilisation, communication et formation)
4. L'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap (événements et partenariats)
5. Le recrutement et l'accompagnement des personnels handicapés (Cellule handicap RH, recrutement, maintien dans l'emploi, contrat de sous-traitance ESAT/Entreprises adaptées).

Le schéma directeur de l'établissement a été adopté et revu dans le courant de l'année 2018-2019 (3<sup>e</sup> année d'exécution).

### Infos plus...

Site du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation dédié aux étudiants handicapés :

### À consulter :

**Guide de l'accompagnement de l'étudiant handicapé**  
**Mon parcours handicap**

Ministère de l'Éducation nationale, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Office national d'information sur les enseignements et les professions

Publication de l'Onisep Ile-de-France

Directeur de la publication :

Frédérique Alexandre-Bailly

Délégué régional : Laurent Hugot

Délégués régionaux adjoints :

Hélène Legault et Christophe Leverrier

Cheffes de projet : Nathalie Vallet-Vautrelle et

Sophie Hachet

Conception éditoriale :

Catherine Vassilieff, Inspectrice de l'éducation nationale chargée de l'information et de l'orientation

Elka Parvanova, Responsable du service

Handicap - Université Paris 8

Marie Coutant, Chargée de mission handicap

- EHESS

Patrick Courilleau, Chargé de mission

handicap - Université de Cergy-Pontoise

Emilie Cohen, Responsable du relais handicap

- Université Paris Diderot

Ivan Botte, Chargé de mission handicap -

Université Sorbonne Nouvelle

Dominique Archambault, Chargé de mission

handicap - Université Paris 8

Nathalie Vallet, Chargée du dossier handicap -

Onisep Ile-de-France

Conception graphique : Sylvie Geoffroy

Avril 2015 - Mise à jour Juillet 2020

Reproduction, même partielle, interdite sans accord préalable de l'Onisep Ile-de-France

